

VERS UN AMÉNAGEMENT CONCERTÉ POUR LES HAMEAUX ET LES VILLAGES PROCHES DES PLAGES

Afin de limiter la circulation au sein des villages et hameaux proches des plages, une réflexion concertée (habitants, associations, pratiquants des sports de glisse, Conservatoire du littoral) va être lancée avant la fin de l'année.



Comme action test à la demande des habitants, les élus ont limité le stationnement et la circulation dans le hameau de Lostmarc'h. Ainsi :

- L'accès est limité au hameau aux seuls riverains, piétons, vélos et véhicules de service
- Une vitesse maximale autorisée de 30km/h
- L'accès interdit aux véhicules dont la largeur dépasse 2,10 mètres. ●